

Bruxelles, le 23 juin 2008

Mme Ferrero-Waldner participe à la Conférence de Berlin pour le soutien de la sécurité civile et de l'État de droit palestiniens

Le soutien international en faveur du renforcement de la sécurité civile et du respect de l'État de droit en Palestine sera au cœur de la conférence du 24 juin, qui se tiendra à Berlin. Mme Benita Ferrero-Waldner, commissaire responsable des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, sera l'un des principaux orateurs lors de la séance d'ouverture de cette conférence. Elle confirmera l'importance qu'attache la Commission européenne à la poursuite de son soutien à l'Autorité palestinienne et à la population palestinienne.

Mme Benita Ferrero-Waldner s'est exprimée en ces termes: «Le renforcement de la sécurité sur le territoire palestinien est un facteur essentiel pour relancer l'économie et assurer ainsi des résultats tangibles pour les Palestiniens dans leur vie quotidienne. Je suis convaincue que les efforts de sécurité palestiniens et l'accroissement de la confiance israélienne peuvent se renforcer mutuellement. La poursuite des efforts déployés par l'Autorité palestinienne pour réformer le secteur de la sécurité est cruciale. Pour que ces réformes portent leurs fruits, il importe en outre qu'Israël coopère dans ce domaine. La conférence d'aujourd'hui est la preuve que la communauté internationale a à cœur de poursuivre son aide non seulement en fournissant l'assistance d'experts, en formant des juges, des procureurs et des employés chargés de les assister ainsi qu'en participant à la reconstruction des bâtiments de la Muqata, mais aussi en renforçant la mission EUPOL COPPS.»

La Commission européenne joue un rôle de premier plan dans le soutien international aux réformes judiciaires et a lancé toute une série de projets en faveur du secteur judiciaire et de l'État de droit en Palestine. Son programme de «renforcement de l'autonomie du secteur judiciaire palestinien» a notamment permis d'assurer récemment la formation de 50 juges, procureurs et employés chargés de les assister. Ce programme a également contribué à la création d'une base de données complète contenant les décisions des juridictions palestiniennes, qui pourra être consultée par n'importe quel praticien du droit.

EUPOL COPPS, le Bureau de coordination de l'Union européenne pour le soutien de la police palestinienne, travaille étroitement avec la Commission européenne dans ce domaine. La Commission vient d'octroyer une aide de 5 millions d'euros pour l'achat d'équipements destinés à répondre à des besoins urgents de la police civile palestinienne, qui devra être réalisé dans les mois à venir à l'issue d'un appel d'offres. Cette aide servira notamment à acheter des véhicules, des uniformes et des systèmes de communication.

Par ailleurs, tous les donateurs internationaux peuvent utiliser le système PEGASE, mis sur pied par la Commission européenne après la conférence des donateurs de Paris afin de faciliter le regroupement des ressources en faveur de projets élaborés par l'Autorité palestinienne et de canaliser les contributions de manière coordonnée, ce qui a permis de simplifier les procédures pour l'Autorité palestinienne.

L'UE est le principal bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne. Lors de la conférence des donateurs de Paris, qui s'est tenue en décembre 2007, plus de la moitié des contributions – qui s'élevaient au total à 7,7 milliards de dollars – venait de l'UE. La Commission européenne s'est engagée à allouer 440 millions d'euros, qu'elle a versés de manière anticipée à la demande du premier ministre Fayyad afin d'aider l'Autorité palestinienne à faire face aux dépenses courantes.

De plus amples informations sont disponibles sur le site suivant:

http://ec.europa.eu/external_relations/mepp/index.htm